



Commune
D'ALLIGNY-EN-MORVAN

58230 ALLIGNY-EN-MORVAN

Tél : 03.86.76.13.50

alligny.morvan@wanadoo.fr

www.alligny-en-morvan.fr

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2023

Président : GROSCHE Marie-Christine

Secrétaire de séance : PIN Christine

Présents : GROSCHE MC (Maire) - MACHIN J-M (1^{er} Adjoint) - MÔME C (2^{ème} Adjoint) – DUCREUX N (3^{ème} adjoint) - BRANLARD D - GERVAIS G - PIN C - GUENOT G- GROSCHE JL- CHARLOT F- GÉRARD D - PRIMARD E- BOURGEAC J

Absents : - CHAMBERLAND P

Le Conseil Municipal :

- Décide de souscrire au groupement de commande proposé par le SIEEEN et concernant la fourniture d'électricité à compter de 2026. Le tarif réglementé dont la commune bénéficie actuellement pourra être maintenu s'il s'avère plus avantageux.
- Après avoir consulté trois compagnies d'assurances dont deux ont refusé de fournir un chiffrage et une s'avérait d'un montant supérieur, le Conseil opte pour reconduire notre contrat avec GROUPAMA malgré les augmentations de franchise et de cotisations.
- Vote la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour le personnel communal titulaire et contractuel depuis plus d'un an et de la fixer au montant maximum.
- D'annuler à la demande du contrôle de légalité, la délibération concernant la vente d'un morceau de terrain sectionnal à Madame YORILLO pour cause de délai dépassé entre la délibération et le vote des ayants-droits.
- De recommencer la procédure de vente d'un terrain sectionnal à Madame YORILLO et de relancer la consultation des ayants-droits.

Le 21 novembre 2023

Le Maire,

Marie-Christine GROSCHE

